

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du mercredi 27 octobre 2021 à 18h30

Date de convocation : vendredi 20 octobre 2021      Début de séance à 18h36  
Date d'affichage : vendredi 29 octobre 2021      Séance levée à 19h35

### Ordre du jour

- ✚ Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 20 juillet 2021
- ✚ Compte rendu et esquisse lotissement communal
- ✚ Construction local technique
- ✚ Décision modificative budget transport en fonctionnement
- ✚ Décision modificative budget communale en investissement
- ✚ Motion algues verte
- ✚ Motion de soutien à l'hôpital de Guingamp
- ✚ LAC : présentation rapport annuel gestion des déchets, d'activité et service de l'eau
- ✚ Questions diverses

Etaient présents : Jacques TRICARD, Sandrine TREBOUTA, Véronique CONAN, Brice LE GONIDEC, Olivier CAPELLE, Thierry MENGUY, Valéry ANNEVILLE, Vincent BOYENVAL, Ronan DHABIT, Thierry LE GONIDEC

Absents excusés : Jérôme COLAS pouvoir à Véronique CONAN,

Secrétaire de séance : Sandrine TREBOUTA

En début de séance Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour trois délibérations concernant l'harmonisation du temps de travail, le télétravail et le contrat-groupe statutaire.

#### **D2021\_038 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 JUILLET 2021**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à formuler concernant le Procès-verbal du 20 juillet 2021.

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent le procès-verbal du 20 juillet 2021.*

#### **D2021\_039 CONTRUCTION ET ESQUISSE SALLE COMMUNALE, POLE SPORTIF ET LOTISSEMENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que le TECAM chargé de l'étude pour l'implantation du lotissement communal, nous a transmis son compte rendu. Après présentation du compte rendu et de l'esquisse finale de l'implantation de la salle communale, du pôle sportif et la création d'un lotissement le *Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuvent le compte rendu et l'esquisse.*

## D2021\_040 CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que le permis de construire a été validé le 21/05/2021 et qu'il souhaite démarrer le projet.

Monsieur le Maire présente les devis réactualisés et indique une augmentation globale de 12% soit un montant total des travaux de 56 685 €HT

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent les nouveaux devis et autorise Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires pour lancer le projet.*

## D2021\_041 DESICION MODIFICATIVE N°2 BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il convient de modifier le budget de fonctionnement pour régularisation une facture de la CPAM.

-830.79 euros au 673  
+830.79 euros au 678

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent la décision modificative.*

## D2021\_042 DESICION MODIFICATIVE N°3 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il convient de modifier le budget d'investissement pour faire le règlement de l'emprunt du tracteur, payer la dernière facture du tracteur et de payer la facture du débroussaillieur.

+600 € au 1641  
+600 € au 2157  
+500 € au 2157 opération 70  
-1700 € au 21.35 opération 66

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent la décision modificative.*

## D2021\_043 MOTION ALGUES VERTES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que nous avons reçu une demande de vote de motion du Maire de Binic -Etables sur Mer, Paul CHAUVIN concernant les algues vertes et demandant aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités

Monsieur Le Maire expose la motion suivante :

**Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette motion qui dénonce publiquement une situation qui porte atteinte :**

- à la qualité de vie des citoyens,
- à la qualité environnementale de toute une région,
- à la biodiversité,
- aux activités économiques de nos territoires.

Les marées vertes s'apprêtent à dépasser les 750 tonnes d'algues ramassées à ce jour sur notre seule commune, alors que la campagne 2020 avait collecté 185 tonnes de juin à septembre et que les surfaces d'échouages sont en constante augmentation depuis 2013 sur la baie de Saint-Brieuc.